

Jeudi 18 juillet 2019

Assemblée générale 2019

Le 18 juillet 2019, à Avignon, s'est réunie l'AG de l'association DircabESR, ci-après relatée.

Baptiste Bondu, préside la séance.

Sylvain Trichard-Comparot, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'AG :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- les pouvoirs des personnes représentées ;
- un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour.

Puis il rappelle que l'AG est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

- Bilan moral et comptable de l'association
- Élection du Bureau 2019-2021 (article 5 des statuts) :
 - o Appel à candidature
 - o Candidature : Mélanie Duclos propose sa candidature autour d'une équipe largement renouvelée et de la création de délégations régionales.
 - o Aucune autre candidature de Bureau n'étant proposée par aucun adhérent à jour de cotisation, la candidature de Mélanie Duclos est portée aux suffrages.
 - o Résolution portant sur l'élection du Bureau pour un nouveau mandat :
- Présidente : Mélanie Duclos, université d'Évry
- Secrétaire Général : Jérôme Castle, université de Strasbourg
- Trésorière : Sandra Vié, université Paris-Est Marne-la-Vallée
- Vice-président-e-s :
 - Loubna Bouhrizi, université Grenoble Alpes
 - Serge Defois, université de Nantes
 - Romain Kirchdorfer, ComUE Grenoble Alpes
- Délégations régionales :
 - Île-de-France : Alexane Riou, université Paris Nanterre
 - Nord Est : Estelle Nilsson, université de Franche-Comté
 - Sud Est : Anne-Lise Rosier, université d'Avignon
 - Nord Ouest : Myriam Ravalet, Université Rennes I
 - Cécile O'Brien, université de La Rochelle

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

Résolutions

Adoption du Bilan moral et du Bilan comptable (Annexes 1 et 2 ci-après)

> Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoption de la résolution portant sur l'élection du nouveau Bureau de l'association
> Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'AG étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance de l'AG est levée à 17h.

Le Président de séance
Baptiste Bondu

Le Secrétaire de séance
Sylvain Trichard-Comparot

**Assemblée générale 2019
Présentation du bilan moral 2018-2019**

Cinquième année de fonctionnement de l'association (créé en juillet 2014), et troisième année du bureau actuel, elle avait pour objectif de rattraper une année 2017-2018 largement perturbée par une intense gestion de crises dans un très grand nombre d'universités. Les objectifs fixés pour cette année 2018-2019 étaient donc largement ceux de l'année précédente, avec la volonté de faire aboutir les projets entamés, sachant que le bureau actuel avait demandé son renouvellement pour une année seulement afin de lancer les projets en question sur de bonnes bases.

Les deux dossiers prioritaires étaient donc les suivants : asseoir la reconnaissance institutionnelle de la fonction de dircab au sein du ministère et de la CPU ; mettre en place des outils de communication (interne et externe) permettant de faire vivre notre réseau dans la durée.

1- Une officialisation de la reconnaissance de la fonction

La reconnaissance de la fonction a franchi un pas décisif cette année, qui doit mener à des réalisations concrètes l'année prochaine.

Du point de vue du ministère, tout d'abord, les appuis au sein du cabinet ont été poursuivis. Un échange direct avec la ministre a pu avoir lieu lors du colloque CPU à Vannes (21-22 mars 2019), lequel a permis d'exposer les problématiques de reconnaissance, de formation et d'évolution professionnelle des dircab. Cet échange a nourri les discussions avec le dircab adjoint de la ministre lors d'un déjeuner avec le bureau élargi à quelques membres du réseau (29 mars 2019), dans le prolongement des trois déjeuners qui avaient eu lieu en 2017-2018. La promotion du dircab adjoint en dircab est un point d'attention pour maintenir l'attention du cabinet sur nos fonctions. Il serait sans doute pertinent de prendre attache avec la nouvelle dircab adjointe pour organiser un déjeuner sur le modèle de ce que nous organisons avec son prédécesseur.

Côté gestion de crise et Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité, rattaché au secrétariat général des deux ministères (Éducation Nationale et Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation), dans la continuité de ce qui avait été amorcé en 2017-2018, en lien avec les événements du printemps 2018 dans un très grand nombre d'universités, le président de DircabESR a été sollicité en qualité pour relire le plan d'action ministériel de sûreté des campus universitaire et de gestion de crise, au même titre que le président du réseau des fonctionnaires de défense et de sécurité et que le président de l'association des DGS. Deux dircab d'université (Université Paris Nanterre et Sorbonne Université) sont intervenus dans ce cadre pour démontrer la place essentielle des dircabs dans le dispositif. On regrettera, à cet égard, que l'instruction ministérielle soit passée par les DGS, sans qu'elle soit transmise systématiquement aux cabinets et, plus grave, aux présidents eux-mêmes. A noter, là encore, que deux interlocuteurs privilégiés du réseau ont quitté leurs fonctions aux HFDS, soit les conseillers experts Christophe Sinassamy et le colonel Jean-Christophe Le Neindre. Un appui demeure en la personne de Stéphane Villar (chef de mission stratégie, animation des réseaux, formation des cadres), ancien dircab de recteur et président du réseau des dircab de recteur, avec lequel il faudrait renouer, dans la suite de sa présentation auprès du réseau au printemps 2018, afin de continuer à être bien associé dans la réflexion et la mise en œuvre sur le volet gestion de crise (constitution de cellule de crise, lien avec interlocuteurs externes -préfecture et collectivités-, articulation avec la communication de crise). Un plan de formation des dircab d'universités est sans doute à penser en lien avec eux.

Côté Conférence des Présidents d'Université, les relations tendent à se normaliser. À l'occasion de l'élection du nouveau bureau, une demande de rendez-vous a été formulée. Un rendez-vous a eu lieu avec Christine Gangloff-Ziegler, VP de la CPU, afin de présenter notre réseau, nos objectifs et fixer quelques échéances à court-moyen terme : meilleure association du réseau à certains moments-clés de la vie de la CPU (colloque annuel, formation des nouveaux présidents), référentiel de l'encadrement supérieur, proposition d'une journée dircab-président (sur le modèle des journées président/VP CA ou président/DGS), modalités de relations régulières entre CPU et DircabESR. Il a été rappelé notre regret de voir la CPU continuer à organiser un séminaire annuel des assistant-es de président-es et des chef-fes de cabinet sans associer en amont les dircab, en particulier sur le contenu même (lequel semble parfois bien loin du cœur de leurs missions).

Par ailleurs, le conseiller parlementaire et institutionnel de la CPU, Kevin Neuville, directement rattaché au bureau de la CPU, a été mandaté pour travailler avec nous sur le plan d'action de lobbying parlementaire (et potentiellement sur d'autres actions de ce type). C'est un signe très intéressant et une opportunité à saisir pleinement.

La présentation de notre réseau au sein de la Commission des moyens et personnels de la CPU en décembre 2018 a permis d'acter officiellement le lancement de la réflexion commune sur le référentiel, en plein accord avec le président de l'association des DGS. Cet engagement a été porté au sein de la commission des cadres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (pilote par le DGRH) qui a acté que ce référentiel serait étudié lors de l'année 2019-2020. Il est intéressant de noter que la fiche de poste du délégué général de la CPU est très largement inspirée de la fiche de poste de directeur de cabinet d'université que nous avons réalisée au sein du réseau en 2016.

La question du référentiel, à relier à celles des parcours professionnels et de la formation, sera donc un chantier absolument majeur pour l'année prochaine, qui sera celle du renouvellement d'une majorité de présidence, dont certaines pour un deuxième mandat. La continuité du réseau se jouera dans notre capacité à mettre en place des cadres inscrivant notre fonction et notre réseau dans le paysage institutionnel de manière durable.

2- La mise en place d'outils de communication et le renforcement du réseau

Plusieurs actions, concernant la communication du réseau et son renforcement, ont été réalisées, même si ce chantier demeure un axe important à développer.

La liste de diffusion des dircab est de plus en plus utilisée. Un système de forum est peut-être à imaginer, afin que les nouveaux dircab puissent retrouver et éventuellement relancer les discussions qui ont déjà été amorcées. Le fil twitter a été relancé : il relaie actuellement, minimalement, les activités du réseau. A l'avenir, les postes de cabinet ou les nouveaux recrutements / départs de dircab devront être publiés sur ce fil.

Après de nombreux mois de travail et d'échanges, internes au réseau puis avec le prestataire Campus Com, un site officiel de l'association (responsive) est désormais opérationnel (www.dircabesr.fr). Il doit permettre de donner davantage de visibilité au réseau, d'actualiser notre annuaire et notre cartographie des dircab, de relayer notre fil twitter (et donc nos actualités). Il serait intéressant que les dircab mettent le lien vers le site internet du réseau dans leur signature de mail, par exemple. Il faudrait également que tous les dircab puissent avoir accès à un annuaire (avec contacts) à jour des dircab (accès réservé).

La rencontre annuelle hivernale a été consacrée à un très riche échange avec le délégué général de l'AVUF (décembre 2018) autour de l'évolution des relations entre universités et collectivités

territoriales (de la logique de guichet à la logique de projet, et de la logique de projet à la co-construction d'un éco-système), et le rôle des dircab dans ce cadre. Il serait sans aucun doute pertinent de nous rappeler au souvenir de l'AVUF pour continuer à être pleinement associés dans la réflexion sur les liens universités-territoires, pour faire le diagnostic partagé des dynamiques à l'œuvre et anticiper les nouveaux modèles.

La présence des dircab lors de nos deux rencontres annuelles, et des rendez-vous des partenaires (colloque annuel de la CPU), même si elle se maintient à un bon niveau, est encore à parfaire compte tenu, d'une part, du nombre d'établissements membres du réseau (32) et, d'autre part, du nombre d'université et ComUE ayant une direction de cabinet (ou, le cas échéant, une chefferie de cabinet assurant des fonctions similaires) -- 44 dircab sur 69 établissements.

L'amélioration de nos outils de communication (maling-list interne au réseau, site internet, compte twitter, relations presse plus systématisées), la plus grande activation de nos délégués régionaux, en lien avec l'officialisation de notre fonction par le ministère et la CPU, doivent permettre de progresser dans ce champ. La question est posée de l'élargissement du réseau aux dircab d'écoles, en particulier celles qui sont membres de la CPU : une actualisation de la cartographie serait utile à cet égard pour prendre contact avec ces collègues. Par ailleurs, comme nous l'avons envisagé, un réseau des dircab alumni seraient à créer et à animer, avec un événement annuel (dîner) à penser, associant actuels dircab et anciens dircab.

Le président de l'association

Baptiste Bondu
Directeur de cabinet
Université Paris Nanterre

**Assemblée générale 2019
Présentation du bilan comptable 2018-2019**

Si le premier semestre 2018 avait été marqué par un faible taux de cotisation, le second semestre a permis de revenir au niveau de 2017, consolidant ainsi les recettes de l'association.

En 2019, la campagne d'adhésion a pu être lancée dès le mois de janvier, avec un taux de retour très significatif, résultant sans doute d'un sentiment d'appartenance au réseau plus marqué de la part des membres de l'association. Pour autant, nous constatons que le nombre de cotisations stagne désormais autour d'une trentaine et qu'il existe donc un enjeu à aller davantage à la rencontre des directeurs·trices de cabinet afin de leur faire découvrir le réseau. En effet, si ces dernières années ont permis à l'association de dépasser la question de sa légitimité, il lui faut maintenant s'attacher à dépasser celle de sa visibilité.

1. Recettes :

L'essentiel des recettes de l'association provient des cotisations de ses membres. En 2018, il y eut 32 cotisations encaissées (29 cotisations établissement à 150 € et 3 cotisations individuelles à 50 €), soit 4 500 € de recettes.

Pour l'année 2019, nous pouvons compter à cette date 28 demandes d'adhésion (toutes au titre de "cotisations établissement"), dont 26 déjà réglées, soit une prévision de recettes de 4 200 €.

À ce jour, les recettes encaissées de l'association pour 2018-2019 sont de **8 400 €**.

2. Dépenses :

Les dépenses de l'association peuvent être répertoriées en fonction de trois natures :

- Les dépenses liées au bon fonctionnement quotidien de l'association :
 - au titre de 2018-2019, ce poste de dépenses a été uniquement mobilisé pour la réalisation du site Internet de l'association à hauteur de **4 200 €**.
- Les dépenses liées à l'organisation des journées de l'association :
 - prise en charge du repas des participants à l'AG du 19 juillet 2018 (475,60 €) ;
 - prise en charge du repas des participants à la journée du 20 décembre 2018 (320,10 €) ;
 - prise en charge du repas des participants au dîner du 17 juillet 2019 (1 027,82€).Soit **1 823,52 €** engagés à ce jour.
- Les dépenses exceptionnelles :
 - aucune dépense de cette nature n'a été enregistrée au cours de cette année 2018-2019.

À ce jour, les dépenses totales de l'association pour 2018-2019 s'élèvent à **6 023,52 €**.

3. Bilan :

Les comptes de l'association sont créditeurs à hauteur de **5 838,70 €**.

4. Perspectives :

• Nous n'avons pas eu de frais occasionnés cette année pour la réalisation d'une enquête ou d'une mission d'ingénierie à l'occasion de nos journées d'étude et de formation, les thématiques retenues ayant permis de faire appel à des partenaires du réseau.

Néanmoins, eu égard aux années précédentes, il est proposé de mobiliser un budget de 4 000 € pour **l'organisation de la prochaine journée de formation**, en partenariat avec un cabinet spécialisé, en fonction de la thématique retenue par les membres de l'association en AG.

- Une prévision de dépense de 2 000 € pourrait être faite pour tout ce qui relève de **la communication** de l'association: hébergement et maintenance du site Internet, nouveaux développements éventuels.

- L'année 2020 verra la plupart des universités renouveler leur équipe présidentielle, avec parfois un changement de titulaire au poste de directeur·trice ou chef·fe de cabinet, voire une vacance du poste. Nous savons que dans ce contexte, les recettes liées aux adhésions enregistrent traditionnellement une baisse, le temps que les gouvernances se stabilisent.

Si le Bureau de l'association devra aller à la rencontre des futurs·res nouveaux·elles directeurs·trices de cabinet et s'attacher à un travail de mise à jour de son annuaire, il nous semble de bonne gestion de songer dès maintenant à **la consolidation des recettes**.

Au regard de ces différentes perspectives, le Bureau propose que la cotisation établissement, aujourd'hui fixée à 150 €, passe à 250 € à compter du 1^{er} janvier 2020. Si l'article 3.2.2 de nos statuts prévoit que "*le montant de la cotisation annuelle est fixé chaque année par le Bureau*", ce dernier souhaite soumettre cette augmentation à l'approbation de ses membres réunis en AG.

La trésorière de l'association

Mélanie Duclos
Directrice de cabinet
Université d'Évry

Liste des membres de l'association à la date de l'Assemblée générale

Adhérents 2018	Adhérents 2019
Université Grenoble-Alpes Université de Strasbourg ComUE Grenoble-Alpes Université de Bourgogne Université de Haute-Alsace Université Paris Dauphine Université Paris I Université d'Évry Université Paris Nanterre Université de Nantes Université de Marne-la-Vallée Université Paris Sud Université d'Aix-Marseille Université Paris Diderot Université de Bordeaux Université de La Rochelle Université Toulouse II IAE Lyon School of Management Université d'Avignon Université Rennes II Université Paris III - Sorbonne-Nouvelle Université de Poitiers Université Bordeaux Montaigne Université de Lorraine Université de Franche-Comté Université de La Réunion Université Montpellier III Université Paris-Est Créteil Université de Reims - Champagne-Ardenne Université Rennes I Université Paris VIII - Vincennes-Saint-Denis Université de Cergy-Pontoise	Université de Haute-Alsace ComUE Grenoble-Alpes Université Grenoble-Alpes Université Rennes II Université de Strasbourg Université Paris Diderot Université Paris Sud Université de Marne-la-Vallée Université de Bourgogne Université de Bordeaux Université d'Avignon Université Paris III - Sorbonne-Nouvelle Université d'Évry Université de Tours Université Bordeaux Montaigne Université de Nantes Université Paris Dauphine Université de Franche-Comté Université de Reims - Champagne-Ardenne Université de Lorraine Université Paris Nanterre Université Rennes I Université Montpellier III Université Paris VIII - Vincennes-Saint-Denis Université de La Réunion Université de La Rochelle Université de Lille Université de Cergy-Pontoise